

## CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 20 DECEMBRE 2007

### OBJET : Ilot Pasteur – cession gratuite de la parcelle CK 325

---

Rapporteur : Marcel RODRIGUEZ

Dans le cadre de l'aménagement de l'îlot Pasteur, il est proposé de céder gratuitement la parcelle CK 325 à la société coopérative de production HLM Le Logis Breton (SA d'HLM). Cette parcelle, d'une contenance de 57 m<sup>2</sup> est classée en zone Uc au PLU, correspond à l'implantation des parkings.

Cette cession sera régularisée par acte administratif.

Le Conseil Municipal, vu l'avis favorable de la commission « Urbanisme, Environnement, Travaux », après en avoir délibéré,

- APPROUVE la cession gratuite de la parcelle CK 325 au profit du Logis Breton ;
- DONNE tous pouvoirs au Maire ou à l'Adjoint délégué pour accomplir les différentes formalités.

Délibération adoptée à l'unanimité.

---

**POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME**

Pour le Maire,  
L'Adjoint délégué

Marcel RODRIGUEZ